

# PROGRAMME RECYCLAGE SSIAP 1

## « AGENT DE SERVICE DE SECURITE INCENDIE ET D'ASSISTANCE A PERSONNES »

**DUREE : 14 HEURES HORS EXAMEN ET TEMPS DE DEPLACEMENT**

### PRESENTATION DU METIER

Les personnels des services de sécurité incendie ont pour mission d'assurer la sécurité des personnes et la sécurité incendie des biens.

Les agents des services de sécurité incendie ont pour missions :

- \* La prévention des incendies
- \* La sensibilisation des employés en matière de sécurité contre l'incendie et d'assistance à personnes ;
- \* L'entretien élémentaire des moyens concourant à la sécurité incendie ;
- \* L'alerte et l'accueil des secours ;
- \* L'évacuation du public ;
- \* L'intervention précoce face aux incendies ;
- \* L'assistance à personnes au sein des établissements où ils exercent ;
- \* L'exploitation du pc de sécurité incendie.

### PUBLIC VISE

Titulaire des diplômes S.S.I.A.P 1., d'une équivalence ou des diplômes "ERP" et "IGH" niveaux 1 ou des décisions de reconnaissance de qualification professionnelle délivrées par le ministre de l'intérieur en application des articles 3-1 à 3-3.

### PRE-REQUIS

- Avoir le SSIAP1 ou équivalent (ERP ou IGH...) et n'avoir pas dépassé sa date de fin de validité triennale.
- Être titulaire de l'attestation de l'AFPS/PSC 1 de moins de 2 ans ou du SST en cours de validité.

### OBJECTIF DE FORMATION

A l'issue de cette formation, le participant sera capable d'assurer de façon permanente, exceptionnelle ou discontinue, la sécurité des personnes et la sécurité incendie des biens meubles ou immeubles.

### MODALITE DE SUIVI DU PROGRAMME

- Feuille de présence
- Délivrance d'une attestation de présence au stagiaire à la fin de la formation.
- Remise d'un questionnaire de satisfaction au stagiaire à la fin de la formation...
- Délivrance d'une attestation de recyclage SSIAP1 au stagiaire.

### NIVEAU ET/OU DOMAINE D'ACTIVITE

**FORMACODE** : 42811 – SSIAP NSF : 344 - Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance (y compris hygiène et sécurité)

**Institut de Formation Professionnelle en Sécurité IFPS**

☎ : 01 4631 46 02 – 07 61 73 20 10 @ : [contact@ifps-formation.fr](mailto:contact@ifps-formation.fr)

345 - 347 Avenue du Général De Gaulle – 92140 CLAMART

N° Siret : 828 914 224 – APE 8559A – Déclaration d'activité N° 1178374578 - Agrément SSIAP N° : 0034/2018

# PROGRAMME RECYCLAGE SSIAP 1

## « AGENT DE SERVICE DE SECURITE INCENDIE ET D'ASSISTANCE A PERSONNES »

**DUREE : 14 HEURES HORS EXAMEN ET TEMPS DE DEPLACEMENT**

### REFERENCE REGLEMENTAIRE

- Arrêtés : 2 mai 2005 modifié - 25 juin 1980 modifié - 22 juin 1990 modifié - 18 octobre 1977 modifié.
- Arrêté du 30 décembre 2010 portant approbation de diverses dispositions complétant et modifiant l'arrêté du 2 mai 2005 relatif aux missions.
- Arrêté du 30 décembre 2011 portant règlement de sécurité pour la construction des immeubles de grande hauteur et leur protection contre les risques d'incendie et de panique.
- Code de la construction et de l'habitation (Art. R. 123-4 à 11 et R. 122-9).

### PRINCIPAUX ELEMENTS DE CONTENU

#### PARTIE 01 : PREVENTION 05H00

- Evolution de la réglementation,
- Accessibilité du public.
- Examen blanc QCM

#### PARTIE 02 : MOYENS DE SECOURS 03H00

- Evolution de la réglementation,
- Le Système de Sécurité Incendie,
- Les moyens de secours,
- Les agents extincteurs.

#### PARTIE 03 : MISES EN SITUATION D'INTERVENTION 06H00

- Conduite à tenir pour procéder à l'extinction d'un début d'incendie,
- Mise en application globale des acquis professionnels dans le cadre de l'intervention de l'équipe de sécurité.
- Utilisation de moyens de communication portables,
- Action face à différents contextes liés à l'incendie et à l'assistance à personne.

#### SEQUENCE 4 : ORGANISATION D'UNE SEANCE DE FORMATION 02H00

- Formation des agents de l'équipe
- Les méthodes pédagogiques :
- Pratique de l'animation.
- Déroulement chronologique d'une séance.

#### SEQUENCE 5 : L'EQUIPE DE SECURITE INCENDIE 03H00

- Organisation, fonctionnement et gestion de conflits de l'équipe de sécurité.
- Organiser l'accueil d'un nouvel agent.
- Motiver son équipe et organiser des exercices quotidiens.
- Gérer les conflits.
- Gestion des documents administratifs.

### MODALITES D'ORGANISATION

NB : Nos formations se déroulent essentiellement dans nos locaux équipés à cet effet.

#### Durée totale minimum :

18 heures

#### Effectif minimum et maximum :

**Institut de Formation Professionnelle en Sécurité IFPS**

☎ : **01 4631 46 02 – 07 61 73 20 10** @ : **contact@ifps-formation.fr**

**345 - 347 Avenue du Général De Gaulle – 92140 CLAMART**

**N° Siret : 828 914 224 – APE 8559A – Déclaration d'activité N° 1178374578 - Agrément SSIAP N° : 0034/2018**

# PROGRAMME RECYCLAGE SSIAP 1

## « AGENT DE SERVICE DE SECURITE INCENDIE ET D'ASSISTANCE A PERSONNES »

### DUREE : 14 HEURES HORS EXAMEN ET TEMPS DE DEPLACEMENT

De 4 personnes minimum à 12 personnes maximum en présentiel

**Modalités d'intersession :**

Sans objet

**Méthodes pédagogiques :**

Alternance des méthodes pédagogiques suivantes : les méthodes affirmatives, interrogatives, et les méthodes actives

**Moyens pédagogiques :**

Présentations Powerpoint, vidéos, plateformes e-learning, livret pédagogique

- \* Le formateur a à disposition tout le matériel de formation nécessaire :
- \* Plusieurs ordinateurs portables (sous Windows)
- \* Les logiciels appropriés
- \* La connexion Internet et à notre serveur
- \* Les supports papiers
- \* Ecrans interactifs

**Moyens techniques :**

Installations techniques et pédagogiques d'un organisme agréé par le préfet  
Plateau technique validé par Bureau de la prévention et de la réglementation incendie de Paris.

**Liste des matériels et équipements :**

- \* Extincteurs (eau, poudre, Co2) en coupe
- \* Robinet incendie armé (en état de fonctionnement)
- \* Tête d'extinction automatique à eau. Enregistreur des évènements avec possibilité de lecture.
- \* Blocs d'éclairage de sécurité, permanents et non permanents
- \* Appareils émetteurs-récepteurs (1 jeu), modèle de points de contrôle de ronde
- \* Système de sécurité incendie de catégorie A raccordé à des DAS
- \* Divers détecteurs d'incendie, déclencheurs manuels. Modèle de coupure d'urgence (électrique, porte automatique etc...)
- \* Un volet de désenfumage équipé de son système de déclenchement \* Un clapet coupe-feu équipé
- \* Informatique : notion de réception d'une alarme provenant d'un système informatique (prise en compte, traitement)
- \* Emploi du téléphone (réception, appel)
- \* Registre de prise en compte des évènements (heure, motif, localisation, traitement)
- \* Modèles d'imprimés : registre de sécurité, permis de feu, autorisation d'ouverture, consignations diverses
- \* Films et vidéos sur l'évolution d'un feu dans une pièce
- \* Films/vidéo/CD Rom sur un sinistre réel
- \* Ouvrages en relation avec la matière enseignée
- \* Plusieurs jeux de plans
- \* Matériel informatique avec logiciels adaptés (création de planning, création de budget, etc.)
- \* Système informatisé de réponses pour la réalisation de l'épreuve QCM

**Qualification des formateurs :**

Intervenants avec une qualification minimum de : SSIAP 3 (ou équivalent) OU SSIAP 2 (ou équivalent) ou BREVET DE PREVENTION ou DUT Hygiène et sécurité.

**Institut de Formation Professionnelle en Sécurité IFPS**

☎ : 01 4631 46 02 – 07 61 73 20 10 @ : [contact@ifps-formation.fr](mailto:contact@ifps-formation.fr)

345 - 347 Avenue du Général De Gaulle – 92140 CLAMART

N° Siret : 828 914 224 – APE 8559A – Déclaration d'activité N° 1178374578 - Agrément SSIAP N° : 0034/2018

**DUREE : 14 HEURES HORS EXAMEN ET TEMPS DE DEPLACEMENT**

### EVALUATIONS FORMATIVES

- \* Le formateur met en place des évaluations afin de valider les acquis en cours de formation
- \* Le formateur déclenche l'évaluation au moment le plus opportun dans le parcours d'un stagiaire ou d'un groupe de stagiaires. Une évaluation complémentaire peut être proposée au candidat pour les compétences non maîtrisées.
- \* Fiche d'évaluation Questionnaire pendant ou à l'issue de l'enseignement théorique
- \* Fiche d'évaluation pratique (une minimum) pendant ou à l'issue de l'enseignement pratique

### MODALITES D'EVALUATION CERTIFICATIVE

La présence à l'ensemble des séquences programmées au recyclage.  
Dans le cas de défaillance notoire au cours d'un stage de recyclage, le centre de formation pourra proposer une remise à niveau  
Une appréciation sur les actions du stagiaire pendant les séquences pratiques ou l'étude de cas devra être transmise à l'employeur.

### LE COUT DE LA FORMATION

**Nous contacter**

### LIEU DE FORMATION

**Adresse : 345 avenue du Général de Gaulle – 92140 CLAMART France**

### ACCES

**Métro ligne 13 Porte de Chatillon - Tramway T6 Mail de la Plaine**  
**Depuis la Gare Saint Lazare ligne L Viroflay rive droite puis T6 direction Chatillon arrêt Mail de la Plaine**  
**Depuis le RER B Massy Palaiseau, Arcueil Cachan Bus 395 et 390**

### ACCESSIBILITE



- \* Référent Handicap : **Monsieur Azie EUSTACHE** , téléphone : 07 61 73 20 10
- \* Les conditions d'accueil et d'accès du public en situation de handicaps sont respectées (physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques).
- \* Le personnel IFPS en contact avec le public est sensibilisé à l'accueil et à l'accompagnement de ces personnes.
- \* Un référent pour les personnes en situation de handicap est déclaré sur le registre d'accessibilité disponible à tout public.

**PROGRAMME RECYCLAGE SSIAP 1**  
**« AGENT DE SERVICE DE SECURITE INCENDIE ET D'ASSISTANCE A**  
**PERSONNES »**

**DUREE : 14 HEURES HORS EXAMEN ET TEMPS DE DEPLACEMENT**

**CONTACT**

Site internet : [www.ifps-formation.fr](http://www.ifps-formation.fr)



**Institut de Formation Professionnelle en Sécurité IFPS**

**☎ : 01 4631 46 02 – 07 61 73 20 10 @ : contact@ifps-formation.fr**

**345 - 347 Avenue du Général De Gaulle – 92140 CLAMART**

**N° Siret : 828 914 224 – APE 8559A – Déclaration d'activité N° 1178374578 - Agrément SSIAP N° : 0034/2018**